

Santé

Prévenir, accompagner et soigner pour un service public de qualité.



QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ?

Soins à la personne et à la famille - Prévention - Protection maternelle et infantile - Santé/environnement - Médecine professionnelle - Promotion de la santé

Ce domaine d'activité permet d'être en contact avec des publics divers et d'avoir des missions allant du soin aux personnes, notamment en établissement pour personnes âgées, à la mise en oeuvre de projets locaux de santé.

QUELS MÉTIERS?

- Aide-soignant
- Rééducateur
- Masseur-kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Puériculteur
- Infirmier
- Directeur de laboratoire
- Technicien sanitaire
- Médecin du travail...



OÙ TRAVAILLER?

Les mairies: EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), haltes-garderies, crèches **Les intercommunalités**: communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines, les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements, la région Les centres de gestion (CDG)

QUELLES PERSPECTIVES?

Le vieillissement de la population, l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées et l'évolution de la demande sociale nécessitent une prise en charge de proximité. Les collectivités font face à un besoin constant de recrutement de professionnels soignants.

COMMENT Y ACCÉDER?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr Tel. 02 96 58 64 00 **Finistère** - cdg29.fr

Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr Tel. 02 99 23 31 00 Morbihan - cdg56.fr Tel. 02 97 68 16 00

